

Bruxelles,  Décembre 2020  
Ares(2020)s7905968

Monsieur Vlandas,

Je vous remercie pour votre note adressée à Mme Ursula von der Leyen, Présidente de la Commission européenne et pour avoir partagé les préoccupations du Comité Local du Personnel quant à la situation des Écoles européennes à Bruxelles. En tant que Commissaire responsable pour les ressources humaines et le budget, y compris les Écoles européennes, il m'a été demandé de vous répondre en son nom.

En ce qui concerne l'offre de scolarisation au sein des Écoles européennes par rapport aux besoins exprimés par les familles, le fait que la population scolaire des quatre Écoles à Bruxelles est en forte croissance depuis des années est une preuve que l'offre pédagogique des Écoles européennes reste attrayante. En effet, il y a 10 ans, seuls environ 35 % des enfants du personnel de la Commission en poste à Bruxelles étaient scolarisés dans les Écoles européennes (données de l'année scolaire 2011-12). Aujourd'hui c'est plus de 51 %. En outre, grâce à plusieurs initiatives en cours (plusieurs projets liés à la réforme pédagogique, l'inclusion des 8 compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie dans les programmes des Écoles européennes ou la révision de la politique de soutien pédagogique), les Écoles européennes continuent à assurer une offre pédagogique de qualité.

Néanmoins, la surpopulation récente des Écoles européennes est en effet une réalité qui rend l'ouverture de la cinquième école indispensable. D'ailleurs, la décision relative à son ouverture à partir de l'année scolaire 2019-2020 a été prise par le Conseil des ministres fédéral belge en décembre 2015.

Mr George Vlandas  
President of CLP Bruxelles

Convaincu de la priorité de ce dossier, j'ai déjà saisi le nouveau Premier Ministre belge, M. Alexander De Croo qui a confirmé son soutien politique sur ce dossier critique pour les institutions européennes. En particulier, l'engagement pour que la 5e école européenne temporaire soit mise à disposition dès septembre 2021 et que les bâtiments permanents soient disponibles dans un délai raisonnable, la rentrée scolaire 2024-25 étant notre souhait conjoint.

À cette fin, le Premier Ministre mettra en place un groupe de travail spécifique et nos cabinets respectifs resteront en contact étroit pour l'ensemble des questions ayant trait aux écoles européennes, y inclus l'entretien des Écoles.

Soyez assuré, M. Vlandas, que la pérennité des Écoles européennes ainsi que le bien-être de leurs élèves restent en tête de la liste de mes priorités.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Vlandas, mes respectueuses salutations.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Vlandas', written in a cursive style.